

Fermeture du collège : rencontre avec la maire ?

Le conseil municipal de Vire Normandi s'est ouvert, mercredi, par une prise de parole du collectif « Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire ». Plusieurs membres étaient présents et souhaitent faire part aux élus, et à la future maire, Nicole Desmottes – qui n'était alors pas encore élue -, de leur volonté de ne pas cesser le combat.

Qu'un « round de perdu »

« **Nous y avons cru jusqu'à mercredi dernier** », lâche leur porte-parole du soir. En effet, mercredi 7 février, le tribunal administratif de Caen a débouté le collectif de défense du collège. « **Nous avons eu la sensation d'avoir perdu tout le match [...]. Ce n'est qu'un round que nous avons perdu.** » Plus d'un an et demi de combat qui devrait se poursuivre car, même si leurs espoirs semblaient s'effriter à l'annonce du jugement du tribunal, le collectif « **prend la voie de l'appel** ».

La dangerosité des abords du collège Maupas, avec lequel le collège du Val-de-Vire devrait fusionner à la rentrée 2024, a également été soulignée. Une « **nouvelle dimension** » pour l'opposition à cette fermeture : voilà ce qu'ils ont appelé de leurs vœux, pour dénoncer « **la logique de démunition de l'offre éducative** », notamment en milieu rural, et « **médiatiser encore plus** » leur lutte.

Si les membres du collectif ont souhaité rappeler que les élus les avaient « **pour une grande partie soutenus** », ils auraient souhaité un appui plus radical, comme « **une démission en bloc** ». La nouvelle maire, désignée plus d'une heure plus tard, Nicole Desmottes, leur assurait notamment son soutien dans nos colonnes (édition du 8 février). Le collectif a conclu : « **Dès demain, nous aimerions être reçus par le maire qui sera élu ce soir.** »

Clemence DILIGENT.



Les opposants à la fermeture du collège du Val-de-Vire, ont encore une fois exprimé leur mécontentement pendant le conseil municipal de Vire Normandie, mercredi. Ouest-France